

Commission cantine
26 rue Victor Hugo
72270 MALICORNE
Tel 02 43 94 80 09
Courriel : cantine@ville-malicorne.fr

REGLEMENT INTERIEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE 2024/2025

Accusé d'acceptation

Nous soussignés, Madame, Monsieur,

Responsable légal du ou des enfant(s)

Attestons avoir pris connaissance du règlement intérieur du Restaurant Scolaire qui est diffusé sur le site de la ville de Malicorne.

Date : « lu et approuvé » et signature(s) :